

Centre International de Langues de Saint-Martin

Pilotes

- Madame Evelyne FLEMING, chargée de mission des services de l'Éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.
- Monsieur Alex RICHARDS, directeur des affaires européennes et de l'action extérieure de la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin.

Priorités

- Nationale : Axe 1 : « Coopération en éducation et formation » - Axe 2 : « Appui à la diffusion du français » - Axe 3 : « Mobilité européenne et internationale » de la C.I.E.P. (centre international d'études pédagogiques – opérateur public de la coopération en éducation et formation du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche).
- Académique : Axe 2 : « Sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle. » Priorité 2 : « Garantir des formations professionnelles et techniques diversifiées sur tout le territoire pour tous les publics de façon partenariale ».
- D'Pass : Axe 2 – Priorité 2 : « La création de pôles d'excellence est un objectif ambitieux et réaliste qui doit se traduire concrètement dans un avenir proche. Il répond à la demande présidentielle et au souhait des deux collectivités ».

Constats

- Environnement linguistique riche et diversifié ;
- Atouts linguistiques sous exploités ;
- Manque de possibilités de qualification dans le domaine des langues ;
- Manque d'orientations professionnelles vers des professions à dominante linguistique (traducteur, interprète etc.) ;
- Ouverture culturelle et professionnelle à l'international insuffisante.

Objectifs

- Objectif général : Proposer à tous les publics de l'île et d'ailleurs une formation en langues dans la perspective d'une qualification/certification ou d'un enrichissement personnel.
- Objectifs opérationnels :
 - Mettre en œuvre des programmes d'apprentissage en langues (programmes globaux, modulaires, pondérés ou partiels (en fonction des demandes) à destination d'un public local, régional ou international ;
 - Développer des partenariats dans les secteurs spécifiques tels que le tourisme, l'administration, la santé, les nouvelles technologies d'informatique et de la communication.

Indicateurs de réussite

- Nombre total d'inscrits ;
- Taux de réussite à une formation ou certification ciblée ;
- Fréquence des séjours et camps linguistiques ;
- Nombre annuel de visiteurs : impacts sur l'économie touristique.

Publics

- Tous les publics : scolaires, enseignants, retraités, professionnels des secteurs publics et privés, touristes.

Intervenants

- Tous personnels qualifiés dans les divers domaines d'intervention relatifs au fonctionnement du centre de langues (administratif, gestion, enseignement, informatique, technique etc.).

Organisation

- Planification de cours magistraux et de cours faisant appel aux ressources numériques ;
- Organisation de séjours et de camps de vacances linguistiques.
- Mise en place de cours de théâtre adaptés aux attentes linguistiques ;
- Sorties et soirées culturelles visant l'immersion linguistique ;
- Animations linguistiques diverses.

Calendrier

- Troisième trimestre de l'année 2017 :
 - Ouverture du C.I.L. : structure administrative fixe et structure pédagogique délocalisée ;
- Quatrième trimestre de l'année 2017 :
 - première formation linguistique ;
- Fin d'année 2018 : structure administrative et pédagogique unique dédiée au C.I.L.

Besoins

- Infrastructures et équipements favorisant l'apport des TICE dans les formations en langues ;
- Logiciels adaptés ;
- Personnels formés ;
- Nomination d'un consultant à temps plein pour mener une étude complète relative à l'implantation et au fonctionnement du C.I.L.

Partenaires

- Collectivité d'outre-mer de Saint-Martin ;
- Office de tourisme de Saint-Martin ;
- Éducation nationale.

Évaluation

- Rentabilité financière du premier C.I.L. de la Caraïbe francophone ;
- Impacts sur un tourisme d'études ;
- Retombées pédagogiques suite à l'intégration de méthodes et de technologies nouvelles dans l'enseignement ;
- Place de la coopération multilatérale de la francophonie.

Bilan

- Trois comités techniques et quatre comités de pilotage ;
- Étude portant sur les outils TICE et leurs apports dans les formations des langues vivantes ;
- Visite guidée de COMPUTECH comme structure modèle juridique et financière participant au rayonnement international du territoire ;
- Visite du CIEL de Bretagne (Centre International d'Études Pédagogiques) comme modèle de fonctionnement structurel et pédagogique ;
- Visites de divers centres en France tels que le CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques), la CCI d'Alsace, l'Alliance française de Strasbourg et celle de Paris pour définir une identité administrative et juridique du CIL de Saint-Martin ;
- Rédaction du projet pédagogique du CIL de Saint-Martin déterminant les types de formation, les publics cibles, les choix des langues et une liste de diplômes et de tests en langues ;
- Présentation du projet à la nouvelle équipe de la collectivité d'outre-mer élue en mars 2017.